

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 20 mars 1937 Dégrèvements.

n° 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 mars 1937

Numéro JO

n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro

31 mars 1937

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordé, aux contribuables dont les noms suivent, dégrèvement des sommes indiquées en regard de leur nom et qui représentent le montant de leur imposition inscrite au rôle primitif des patentes A (exercice 1937). Ahmed Mohamed Souli (art. 18) : 300 francs; Assad Mohamed (art. 27) : 300 francs: Ganem Saleh (

**art. 711**

720 francs. 2 Taha Mohamed (art. 181) : 720 francs